

Annexe 3 : liste des pièces à fournir

- Une lettre de motivation du porteur de projet précisant son statut juridique et sa qualité à agir dans ce dossier de candidature ;
- Un curriculum vitae présentant ses références et expériences dans le domaine ;
- Un descriptif de l'activité, comprenant notamment :
 - La liste des plats proposés
 - L'identité visuelle, esthétique du Food Truck (photographie du véhicule)
 - Le schéma d'implantation sur site
 - L'origine des produits (frais, surgelés, préparés industriellement ; fait maison, matières bio ou raisonnées)
 - Les prix pratiqués
- Le site d'implantation et la liste des créneaux hebdomadaires envisagés (se référer à l'appel à candidatures)
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique demandant l'emplacement ou par l'intermédiaire de laquelle l'emplacement est demandé accompagnée de l'autorisation patronale correspondante ;
- Les documents du véhicule (photocopie) :
 - Carte grise (mention VASP magasin ou VTSU)
 - Assurance
 - Contrôle technique
 - Homologation dossier DRIRE
 - Certificat d'homologation conforme aux normes NFS56200
- Un extrait du Kbis datant de moins de 3 mois de l'inscription au Registre du commerce ;
- Une carte de commerçant non-sédentaire en cours de validité ;
- Une attestation de responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- Une attestation de formation en hygiène alimentaire et de mise aux normes d'hygiène et/ou un justificatif du dernier contrôle en date ;
- Tout document jugé utile à la candidature ;
- Une attestation à jour des cotisations fiscales et sociales